

L'An deux mille vingt-quatre, le douze du mois de septembre à dix-huit heures, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis au sein de la salle de réunions de la Communauté de Communes Campagne de Caux sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux membres du Bureau le vendredi 6 septembre 2024.

**Etaient présents** : GIRARD Serge, Président, CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président, DUBOCAGE Kévin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, MOIZAN Gérard, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, GEULIN Isabelle, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente, FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, DHERVILLEZ Pascale, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente, JEZEQUEL David, 9<sup>ème</sup> Vice-Président, ROSE Marc, 1<sup>er</sup> membre du bureau, SOLINAS Christian, 2<sup>ème</sup> membre du bureau, PAUMELLE René, 3<sup>ème</sup> membre du bureau

**Excusée :**

- Mme VANIER Pascaline, 4<sup>ème</sup> membre du bureau

**Pouvoirs de :**

- M. NIEPCERON Hervé, 5<sup>ème</sup> Vice-Président à M. CARLIERE Frédéric, 1er Vice-Président,
- Mme BRULIN Corinne, 7<sup>ème</sup> Vice-Présidente à M. FLEURY David, 6<sup>ème</sup> Vice-Président

**Assistait également à la réunion** : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services

---

Nombre de Membres en exercice	14
Nombre de présents	11
Quorum	8
Nombre de votants	13

**Délibération n° B019/2024**

**OBJET** : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX AVEC LES COMMUNES DE BENARVILLE, BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, GRAINVILLE-YMAUVILLE, HOUQUETOT, MANNEVILLE-LA-GOUPIL, SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, VIRVILLE DANS LE CADRE DE L'ITINERANCE FRANCE SERVICES

**OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX AVEC LES COMMUNES DE BENARVILLE, BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, GRAINVILLE-YMAUVILLE, HOUQUETOT, MANNEVILLE-LA-GOUPIL, SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, VIRVILLE DANS LE CADRE DE L'ITINERANCE FRANCE SERVICES**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que la Communauté de Communes a en charge de l'Espace France Services et souhaite mettre en place l'itinérance de celui-ci.

Convaincue que l'Espace France services est un dispositif permettant un meilleur accès au service public des administrés, la CC Campagne de Caux a décidé de mettre en place l'itinérance de son service « Espace France Services » au sein de son territoire.

Cette itinérance permettra aux agents du service « Espace France Services » de s'arrêter dans certaines communes et ainsi d'être au plus proche des administrés.

Les communes Bénarville, Bretteville du Grand Caux, Grainville Ymauville, Houquetot, Manneville La Goupil, Saint Maclou La Brière, Saussezemare en Caux, Vattetot sous Beaumont et Virville mettront à disposition, gratuitement, une salle de la mairie (2 demi-journées par mois, soit 7h) pour les permanences des agents France Services et aussi pour les ateliers numériques.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Président à signer les conventions de mise à disposition des locaux avec les communes de Bénarville, Bretteville-du-Grand-Caux, Grainville-Ymauville, Houquetot, Manneville-La- Goupil, Saint-Maclou-La-Brière, Saussezemare-en-Caux, Vattetot-sous-Beaumont, Virville dans le cadre de l'itinérance France Services sur le territoire Campagne de Caux

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux  
Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE